La Lettre de l'ONAGRI

Volume 6

Trimestre 4

Année 2020

www.onagri.tn

نشرية المرصد الوطني للفلاحة

الثلاثية الرابعة لسنة 2020

العدد6 -الرقم 4

Avant propos

يهدف الجزء الأول إلى إظهار أهمية صادرات الخضر لا سيما بإتجاه الإتحاد الاروبي من ناحية ، و تطور صادرات زيت الزيتون بإتجاه الولايات المتحدة الامريكية طيلة السنوات الثلاث الماضية مميزة بسياقات مختلفة وطنيا و عالميا من ناحية أخرى ،

اما الجزء الثاني فيسلط الضوء على مؤشرات التنمية المستدامة المتعلقة بالخدمات ذات الصلة بالمياه من اجل تحقيق التقدم المسجل للوصول إلى هذا الهدف في 2025 .

في حين ان الجزء الثالث يقدم الوثائق المتاحة بالمرصد الوطني للفلاحة بالإضافة إلى الأنشطة الحالية و منصات الوصول من اجل تحقيق تقييم افضل .

وفي الأخير نقدم مشروع جديد بالمرصد يتعلق بتطوير منصة لرصد الشبكات لتيسير تصدير المنتجات الزراعية مما سيلعب دورا في تبسيط تبادل المعلومات والتنسيق بين الجهات الفاعلة.

Ce dernier numéro de la lettre traite des sujets assez diversifiés.

Le premier volet vise à montrer l'importance des exportations des légumes notamment vers l'Union Européenne d'une part, et l'évolution des exportations de l'huile d'olive vers les Etats-Unis d'Amérique durant les trois dernières années caractérisées par des contextes (National et international) différents d'autre part.

Le second volet met en exergue les indicateurs de l'Objectif de Développement Durable (ODD6) relatif aux services liés à l'eau afin de situer le progrès enregistré pour atteindre cet objectif en 2025.

Le troisième volet présente la documentation disponible à l'ONAGRI, ainsi que les activités en cours et les plateformes d'accès pour une meilleure valorisation du fond documentaire et des documents d'actualité.

Enfin, nous informons nos lecteurs que l'ONAGRI a réussi à mobiliser des fonds internationaux (FAO, PAM) pour appuyer son développement. Nous présentons l'une des actions concernant le développement d'une plateforme de veille et de réseautage pour la facilitation des exportations des produits agricoles, qui va jouer un rôle le partage d'information et du coordination entre les acteurs. D'autres actions seront présentées dans le prochain numéro.

Bonne lecture à tous

Meilleurs vœux pour la nouvelle année 2021

Sommaire

Les cultures maraîchères en Tunisie : Evolution de la production et des exportations vers l'UE..... 1

Echanges des produits agricoles et agroalimentaires entre la Tunisie et les USA..... 7

Etat et Evolution des Indicateurs de l'ODD6 en Tunisie (1ère Partie) 12

Evolution de la documentation à l'ONAGRI: Etat actuel et améliorations futures..... 19

Nouvelle action à l'ONAGRI 23

Nouvelles publications 24

Les cultures maraîchères en Tunisie : Evolution de la production et des exportations vers l'UE

Elaboré par Nizar ALOUI

1. Evolution de la production des cultures maraîchères

La production nationale des cultures maraîchères est estimée en moyenne à 3146 milles tonne par an sur la période 2009-2019. Elle se caractérise par la diversité des espèces dont les principales sont : la tomate et la pomme de terre avec respectivement 35% et 10% de la production maraichère totale.

La superficie annuelle (moyenne des cinq dernières années) couverte par les cultures maraichères est évaluée à 145,6 milles hectares.

Graphique1. Evolution de la superficie des cultures maraichères durant la période entre 2015-2019

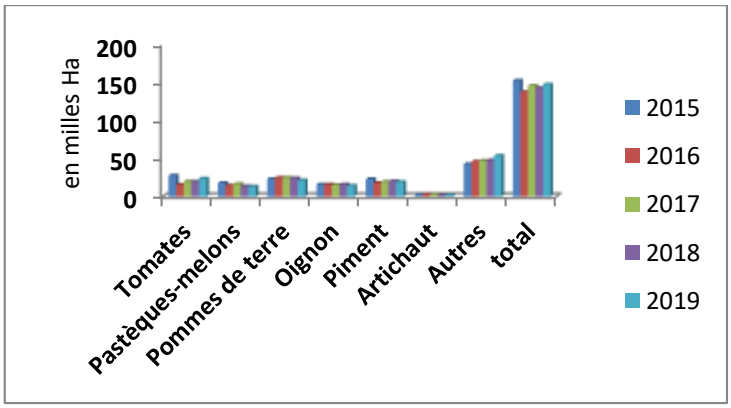

Source : annuaire statistique et budget économique

Durant la période qui couvre l'horizon temporaire entre 2009 et 2019, la production des cultures maraîchères s'est évoluée comme suit :

Graphique2. Evolution de la production des cultures maraichères entre 2009-2019

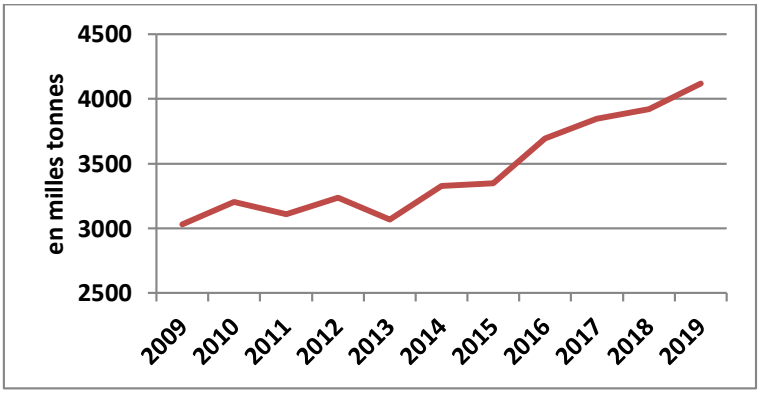

Source : annuaire statistique et budget économique

La production maraîchère est passée de 3031 milles tonnes en 2009 à 4118 en 2019 enregistrant ainsi une augmentation de 35,8%, soit une croissance annuelle moyenne de 3% (TCAM=3%).

Par espèce, la production des principales cultures maraichères est répartit comme suit :

Tableau1. Evolution de la production des principales espèces maraichères

1000 tonnes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pomme de terre	324	370	360	350	385	390	400	440	420	465	445
Tomate	1135	1296	1284	1375	1013	1250	1350	1330	1219	1187	1468
Artichaut	16	14	18	17	19	19	24	27	32	21	21,2
Piment	281	304	268	270	384	380	380	455	463	459	417
Pastèque-Melon	570	498	470	508	490	510	520	543	571	529	476
Oignon	350	362	350	355	389	390	375	378	466	487	419

Source : annuaire statistique et budget économique

Les rendements ont évolué comme suit :

Tableau2. Evolution des rendements des principales espèces maraichères

T/ha	2015	2016	2017	2018	2019
Tomates	49	86	61	61	62
Pastèques-melons	29	37	35	39	36
Pommes de terre	17	18	17	19	21
Oignon	23	30	31	31	30
Piment	17	25	24	23	25
Artichaut	10	9	11	10	10

Source : nos calculs

2. Evolution des exportations des cultures maraîchères

En 2019, les exportations des différents produits maraichères ont atteint une valeur de l'ordre de 231,77 MD, ce qui représente 5,45% de la valeur totale des exportations agroalimentaires.

Le graphique suivant retrace l'évolution des exportations totale des cultures maraîchères durant la période 2010-2019 :

Graphique3. Evolution des exportations issues des cultures maraîchères (y compris melon et pastèque) vers tous les pays entre 2010-2019 (en milles tonnes).

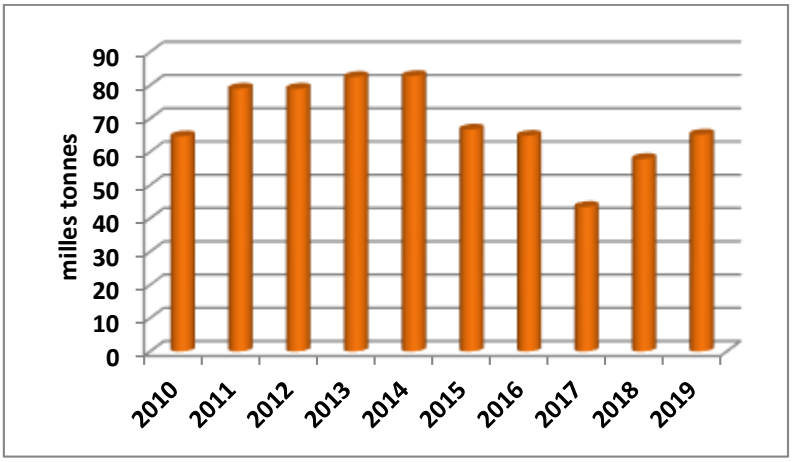

Source : INS et données douane

La moyenne des quantités exportées des cultures maraîchères durant la période 2010-2019 avoisine 69 milles tonnes par an, avec un pic en 2014 enregistrant des exportations équivalentes à 83 000 tonnes.

En 2019, la part des exportations du volume total de la production pour chaque produit est élevée pour l'artichaut seulement (23%) (Tableau3).

Tableau 3. Part des principaux produits au niveau des exportations totales

	Volume des exportations (mille tonne)	Volume de la production (mille tonne)	Part des exportations de la production totale
Tomate	25,1	1468	**2%**
Artichaut	4,9	21,2	**23%**
Pastèque-melon	12,6	476	**3%**
Pomme de terre	2,6	445	**1%**
Piment	0,5	417	**0%**
Oignon	2,2	419	**1%**
Autres	17,2	871,8	**2%**
Total	65,2	4118	**2%**

Source : Nos calculs

En effet, la tomate, l'artichaut, le melon et le pastèque représente environ 66% du volume des exportations et 73% de la valeur totale des exportations issues des cultures maraichères.

Figure 1. Répartition du volume total exporté par produit

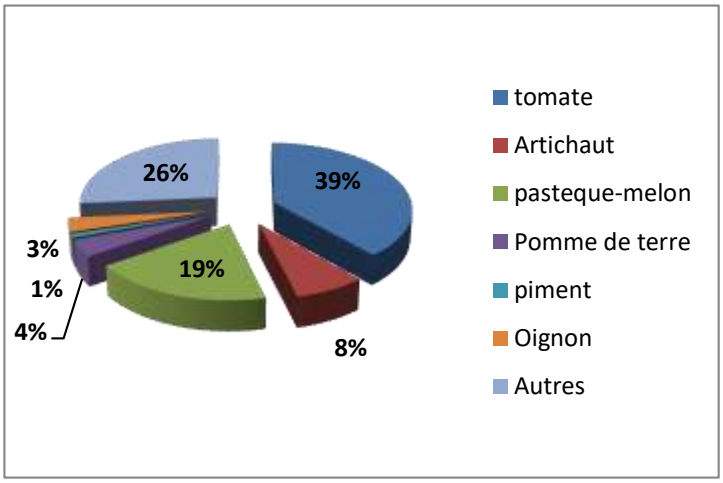

Source : données de la douane

Figure 2. Répartition de la valeur totale exportée par produit

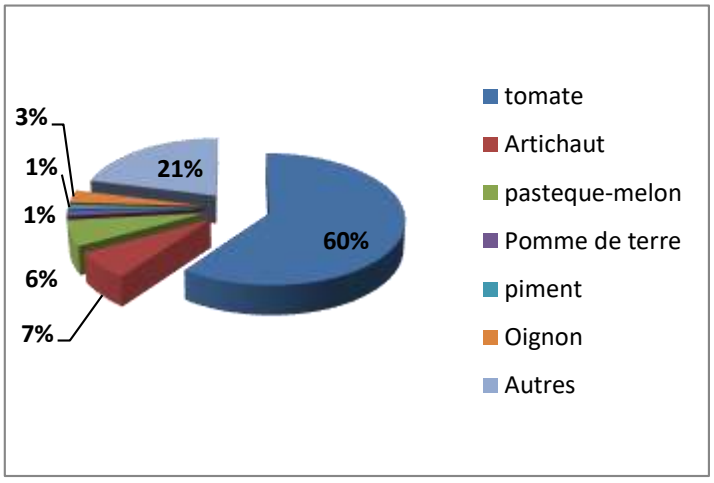

Source : données de la douane

Durant l'année 2019, les prix à l'exportation étaient de l'ordre de 5,54 D/Kg pour la tomate, 3,22 D/Kg pour l'artichaut, 4,73 D/Kg pour le piment et de l'ordre de 1,17 D/Kg pour le pastèque-melon.

Par destination, les principaux produits exportés notamment la tomate et l'artichaut sont répartis comme suit :

- Pour la tomate : 40% vers les Pays Bas, 22% vers l'Italie et 18% vers l'Allemagne.
- Pour l'artichaut : 97% des exportations partent vers l'Italie.

3. Importance des exportations vers l'UE

Durant les deux dernières campagnes, les exportations vers l'UE étaient comme suit :

Tableau 4. Volume et valeur des exportations vers l'UE durant 2018 et 2019

	2018	2019
Volume total des exportations (milles tonnes)	57,9	65,2
Valeur total des exportations (MDT)	185,36	231,77
Volume des exportations vers UE (1000T)	33,9	43,6
Valeur des exportations vers l'UE (MDT)	128,74	183,32
Part du volume total	59%	67%
Part de la valeur totale des exportations	69%	79%

Notre calculs d'après les données de la douane

Au cours de l'année 2019, les principales destinations européennes étaient comme suit :

- Italie : 38% de la valeur totale des exportations vers l'UE
- Pays bas : 23%
- Allemagne : 20%
- France : 8%
- Les autres pays : 2%

4. Condition d'accès à l'UE

Les conditions tarifaires pour l'accès des produits tunisiens au marché européen sont indiquées comme suit :

- **La pomme de terre**

Légumes frais exonérés durant une période bien déterminée du 1 janvier au 31 Mai dans la limite d'un contingent de 18816 tonnes avec réduction de 50% des droits de douane au-delà du contingent tarifaire. Les droits de douane appliqués hors calendrier s'élève à 11,5%

- **L'Artichaut**

Légumes frais exonérés durant la période entre 1 Octobre- 31 décembre.
Au delà de cette période, les frais suivants sont appliqués selon le prix d'entrée déclaré :

Condition	Taux douanier appliqué (%)	Taxe (euro/100Kg)
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 94,30 euro/100 Kg	0	0
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 92,40 euro/100 Kg	0	1,90
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 90,50 euro/100 Kg	0	3,80
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 88,60 euro/100 Kg	0	5,70
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 86,80 euro/100 Kg	0	7,50
Prix d'entrée déclaré inférieur à 86,80 euro/100 Kg	0	22,90

Source : TARIC

- **Tomate**

Légumes frais exonérés durant la période entre 01 octobre et 31 mai avec droit lié au système de prix d'entrée

Condition	Taux douanier appliqué (%)	Taxe (euro/100Kg)
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 84,60 euro/100 Kg	0	0
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 82,90 euro/100 Kg	0	1,70
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 81,20 euro/100 Kg	0	3,40
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 79,50 euro/100 Kg	0	5,10
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 77,80 euro/100 Kg	0	6,80
Prix d'entrée déclaré inférieur à 86,80 euro/100 Kg	0	22,90

Source : TARIC

Du 1/06 au 30/09, la tomate est imposée comme suit :

Condition	Taux douanier appliqué (%)	Taxe (euro/100Kg)
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 52,60 euro/100 Kg	14,4	0
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 51,50 euro/100 Kg	14,4	1,10
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 50,50 euro/100 Kg	14,4	2,10
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 49,40 euro/100 Kg	14,4	3,20
Prix d'entrée déclaré supérieur ou égal à 48,40 euro/100 Kg	14,4	4,20
Prix d'entrée déclaré inférieur à 48,40 euro/100 Kg	14,4	29,80

Source : TARIC

- **Pastèque et melon**

Légumes frais exonérés durant la période entre 1 avril et 15 juin pour le pastèque et entre 1 novembre et 31 mai pour le melon. Hors de cette période la taxe douanière appliquée s'élève à 8,8%

Echanges des produits agricoles et agroalimentaires entre la Tunisie et les USA

Elaboré par Yosra DOUIRI

1. Evolution des échanges agricoles et agroalimentaires entre la Tunisie et les USA

L'évolution des échanges extérieurs des produits agricoles et agroalimentaires en valeurs entre la Tunisie et les Etats Unis d'Amérique durant les vingt dernières années a connu une tendance croissante accompagnée par des fluctuations.

Principaux indicateurs des échanges agricoles et agroalimentaires entre la Tunisie et les USA au cours de 2019

Unité : MDT.

Importations des produits agricoles et agroalimentaires de la Tunisie à partir de les USA	**486,9**
Importations des produits agricoles et agroalimentaires de la Tunisie à partir du monde	6750,5
Part des importations des produits agricoles et agroalimentaires de la Tunisie à partir des USA / Importations des produits agricoles et agroalimentaires de la Tunisie	**7,2%**
Exportations des produits agricoles et agroalimentaires de la Tunisie vers les USA	325,9
Exportations des produits agricoles et agroalimentaires de la Tunisie vers le monde	4689,9
Part des exportations des produits agricoles et agroalimentaires de la Tunisie vers les USA / Exportations des produits agricoles et agroalimentaires de la Tunisie	**6,9%**
Balance	**-161,0**

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'INS.

La balance enregistrée a été toujours déficitaire à l'exception de l'année 2015 au cours de laquelle elle a enregistré un excédent de 79,7 millions de dinars.

Evolution du déficit agricole et agroalimentaire entre la Tunisie et les USA

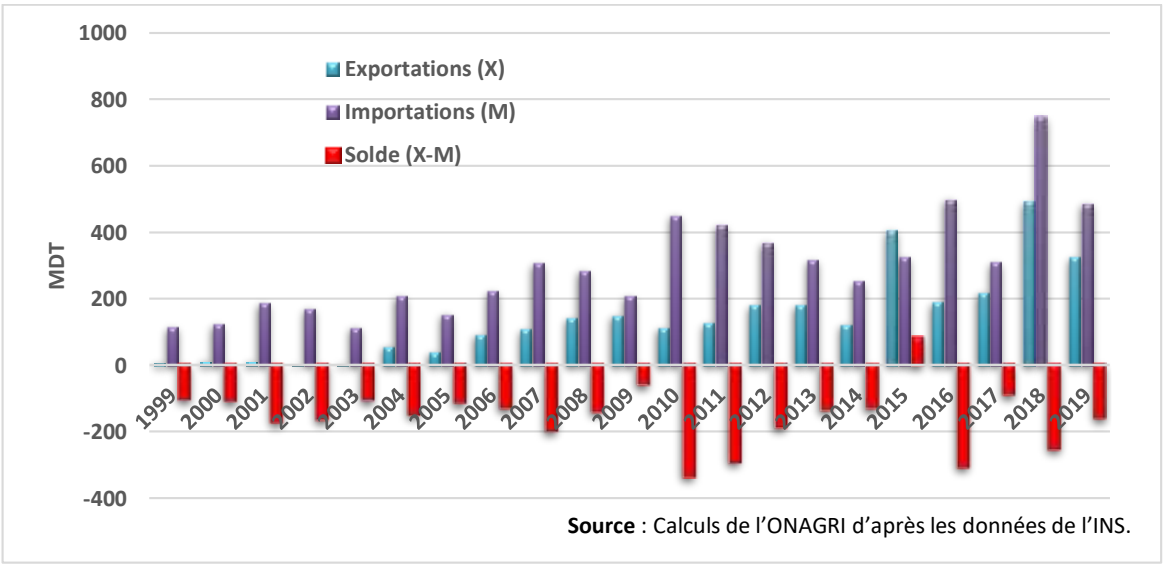

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'INS.

2. Structure des échanges agricoles et agroalimentaires entre la Tunisie et les USA au cours de 2019

L'huile d'olive est le principal produit agricole exporté vers les USA en 2019 suivi par les dattes, alors que la fève de soja est le principal produit importé par la Tunisie en 2019 à partir des USA.

Principaux produits agricoles et agroalimentaires exportés par la Tunisie vers les USA en 2019

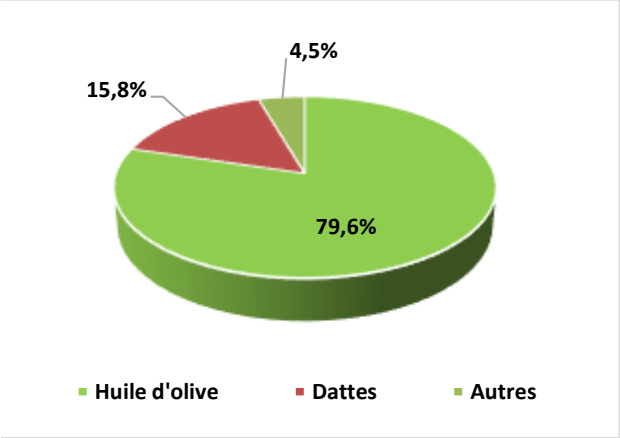

Principaux produits agricoles et agroalimentaires importés par la Tunisie à partir des USA en 2019

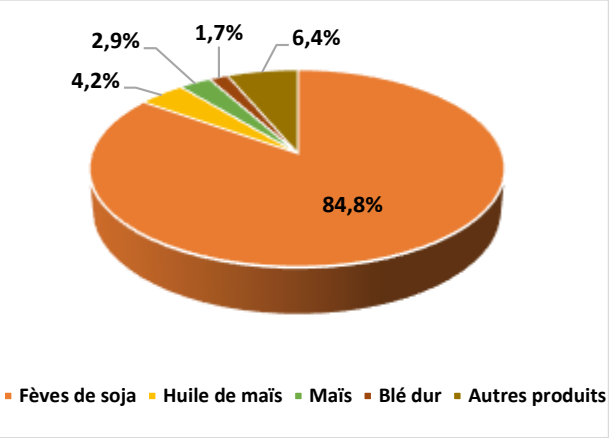

Source : *Calculs de l'ONAGRI d'après les données de la douane Tunisienne.*

Les USA appliquent un tarif douanier de 5 cents/kg et 13,2 cents/kg respectivement sur l'huile d'olive et les dattes tunisiennes (Source : ITC).

3. Position de la Tunisie dans les importations des USA de l'huile d'olive

- Les Etats Unis d'Amérique sont le deuxième importateur mondial de l'huile d'olive (1509) avec 17% des importations mondiales pour ce produit en 2019 (Source : ITC).
- La Tunisie est le troisième fournisseur d'huile d'olive vers les USA après l'Espagne et l'Italie. Sa part dans les importations américaines de l'huile d'olive est de 7,6% (Source : ITC). Au cours de la campagne 2019/2020, 13% des exportations de l'huile d'olive tunisienne ont été destinées vers les USA (Source : ONH).
- Durant les dix premiers mois de l'année 2020, la Tunisie a enregistré une hausse du volume des exportations de l'huile d'olive vers les USA de 35,4% par rapport à la même période de l'année 2018. Néanmoins, la valeur de ces exportations a enregistré une baisse de 11,2%.

- L'huile d'olive conditionnée a représenté seulement 13% de la valeur des exportations à fin octobre 2020, la majeure partie a été exportée en vrac (87%). Néanmoins, on note une baisse du prix moyen aussi bien du conditionnée que celle en vrac respectivement de 19,7% et 36,8% par rapport à la même période de l'année 2018.
- Le potentiel non exploité des exportations tunisiennes de l'huile d'olive par rapport aux exportations actuelles vers les USA est de 3,8% seulement (Source : ITC).

Evolution de la quantité de l'huile d'olive tunisienne exportée vers les USA selon la catégorie

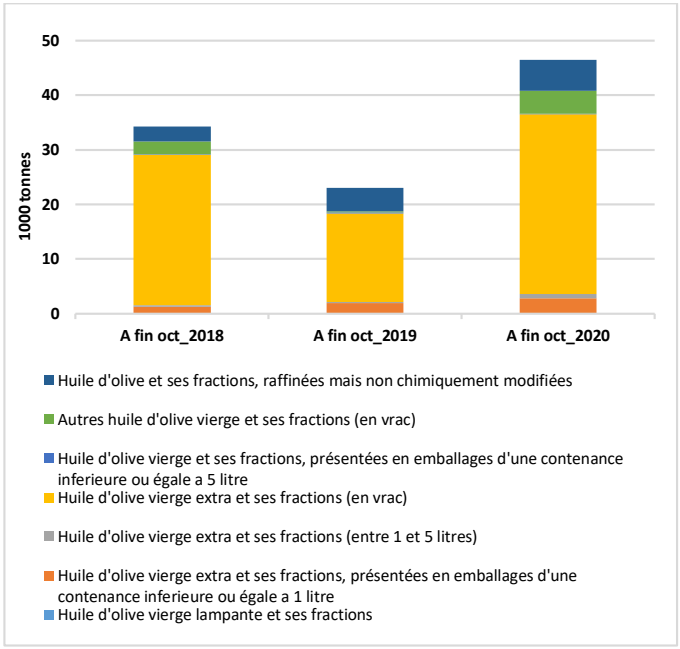

Evolution de la valeur de l'huile d'olive tunisienne exportée vers les USA selon la catégorie

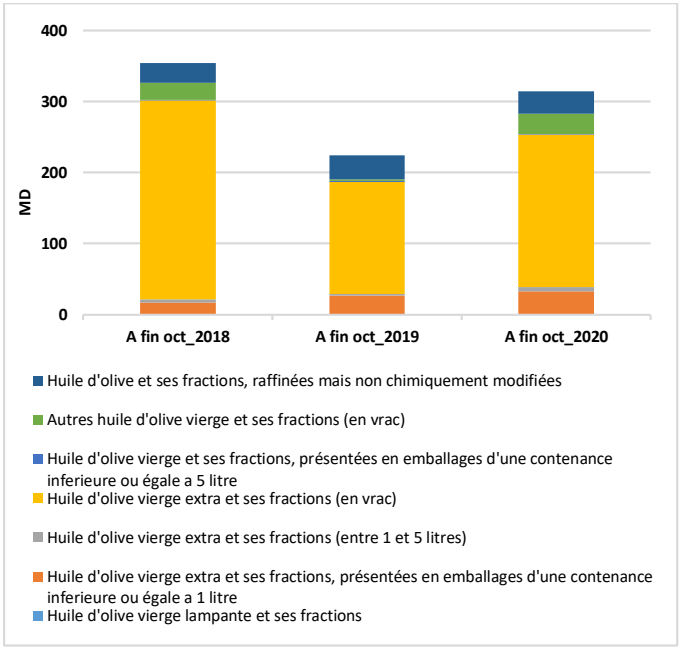

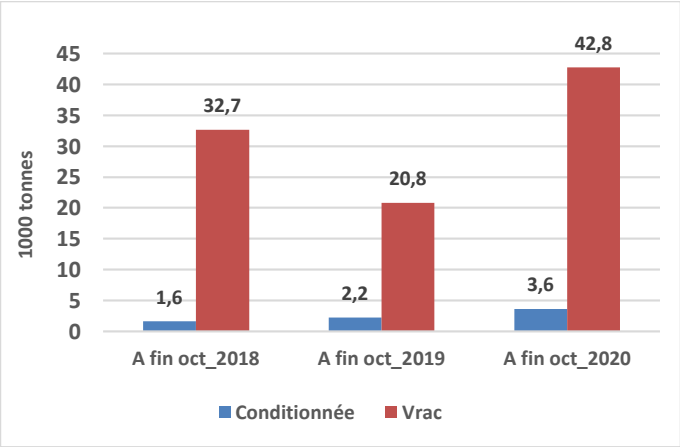

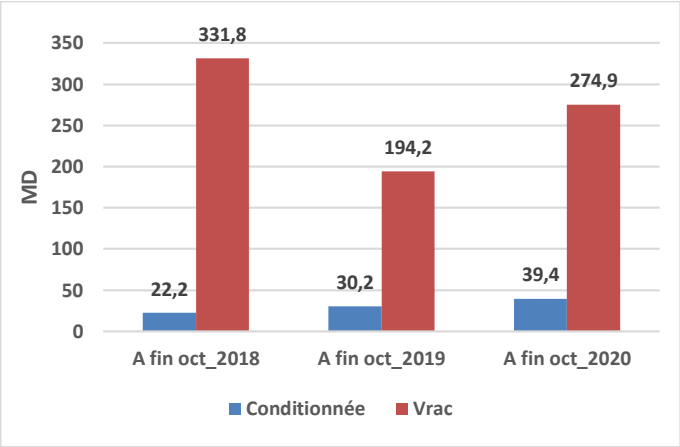

Source : ONAGRI d'après les données de la douane tunisienne.

4. Demande de l'huile d'olive aux USA

Les États-Unis sont en fait le troisième consommateur de l'huile d'olive au monde, consommant environ 9% de la production mondiale d'huile d'olive. C'est encore peu par rapport à l'Italie (21%) et à l'Espagne (19%), mais juste devant la Grèce qui, malgré une consommation si élevée par habitant (24 litres/hab./an), représente environ 7% de la consommation mondiale totale.

Selon les données de la NAOOA (North American Olive Oil Association), la consommation de l'huile d'olive aux USA a connu une croissance remarquable suite à la pandémie du Covid 19 qui a incité les consommateurs américains à s'orienter vers les produits sains dont l'huile d'olive. Ainsi, les ventes de l'huile d'olive durant l'année 2020 ont augmenté environ de 25% par rapport à 2019.

Les données compilées par l'Association des industries alimentaires (dont la NAOOA est une section) montrent que les importations d'huile d'olive au cours des douze derniers mois (octobre 2019 à octobre 2020) ont atteint un record de 410 mille tonnes, soit une augmentation de 16% par rapport à l'année précédente. Et les données des membres de la NAOOA montrent que les ventes en détail des catégories d'huile d'olive ont augmenté de 23,5% par rapport à l'année dernière.

Nonobstant, contrairement aux tendances récentes des ventes, les données des ventes en détail montrent que la plus forte croissance dans la catégorie provient non pas de l'huile d'olive extra vierge, mais de l'huile d'olive de qualité moyenne dont les ventes ont augmenté de 29,9%. Compte tenu de l'engagement de l'industrie à accroître la qualité et à promouvoir le segment extra vierge, cette croissance soudaine de l'huile d'olive de qualité moyenne serait expliquée par son prix plus faible.

5. Impact des restrictions douanières aux importations de l'Huile d'olive conditionnée espagnole par les USA sur les exportations tunisiennes

En raison des droits à l'importation de 25% imposés en octobre dernier, les exportations de l'huile d'olive espagnole vers les États-Unis ont diminué de plus d'un tiers au cours des six premiers mois de 2020 par rapport à la même période en 2019 (Olive Oil Times).

Les entreprises qui exportaient auparavant de l'huile d'olive espagnole vers les USA, ont acheté plus de l'huile d'olive d'autres pays pour conserver leur marque et leur position et contourner les barrières tarifaires. C'est la raison pour laquelle il y a eu une augmentation

substantielle des importations dont la majorité provienne du Portugal et de la Tunisie (Olive Oil Times).

Alors que durant la campagne 2019/2020, la Tunisie a enregistré une hausse de la production de l'huile d'olive soit 350 mille tonnes contre 325 durant la campagne 2017/2018, une remarquable croissance des quantités exportées vers l'Espagne a été noté durant les 10 premiers mois de l'année 2018 et 2020 passant de 61 mille tonnes à 169 mille tonnes soit une hausse de 177%. Ceci peut être expliqué par la stratégie de réexportations adoptée par l'Espagne pour faire face aux restrictions tarifaires sur sa production de l'huile d'olive.

Ainsi, les exportations de l'huile d'olive tunisienne vers les USA ont aussi augmenté profitant de la crise soit directement en augmentant les quantités exportées soit indirectement à travers les quantités réexportées par l'Espagne.

Etat et Evolution des Indicateurs de l'ODD6 en Tunisie (1ère Partie)

Olfa Mahjoub[1], Abderrahman Ouasli[2], Noura Ferjani[3], Yosra Khemira[4], Arbi Arif[5], Olfa Sebai[6], Mohamed Tahrani[7], Aida Jridi[8], Awatef Messai[9], Chiheb Ben Nasr[10], Afef Ben Rejeb[11], Raqya Al Atiri[12], Narjiss Hamrouni[13], Ridha Jemai[14], Boutheina Kouki[15], Mehrez Rejeb[16], Slim Zouaoui[17], Hamed Daly[3]

[1]INRGREF, [2]BPEH/MARHP, [3]ONAGRI, [4]DG/RE, [5]ONAS, [6]ANPE, [7]MDICI, [8]DG/GREE, [9]MALE, [10]DG/EDA, [11]DC/MARHP, [12]AED, [13]BEFR, [14]GBO/MARHP, [15]DG/ACTA, [16]DG/BTH, [17]SONEDE

1. L'Objectif de Développement Durable No 6

L'Objectif de Développement Durable (ODD) Nº 6 (ODD6) lié à l'eau et à l'assainissement est l'un des 17 ODD adoptés en 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Cet objectif vise à « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Il vise à garantir un accès universel à l'eau potable et à l'assainissement, à améliorer la qualité de l'eau et à réduire les pollutions, et à assurer l'efficience des différents usages de l'eau. Il se décline en huit cibles spécifiques et comporte 11 indicateurs (Tableau 1).

Tableau 1. Cibles et indicateurs de l'ODD6

Cibles	Indicateurs
Cible 6.1 – D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	**Indicateur 6.1.1** – Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité
Cible 6.2 – D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	**Indicateur 6.2.1** – Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, comprenant un équipement de lavage des mains avec du savon et de l'eau
Cible 6.3 – D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau	**Indicateur 6.3.1** – Proportion des eaux usées traitées sans danger **Indicateur 6.3.2** – Proportion de masses d'eau présentant une bonne qualité de l'eau ambiante

Cible 6.4 – D'ici à 2030, augmenter l'efficience de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire considérablement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau	**Indicateur 6.4.1** – Changement dans l'efficience de l'utilisation de l'eau au fil du temps **Indicateur 6.4.2** – Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles
Cible 6.5 – D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs	**Indicateur 6.5.1** – Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau **Indicateur 6.5.2** – Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif de coopération opérationnel
Cible 6.6 – D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière lorsque cela est approprié	**Indicateur 6.6.1** – Variation de l'étendue des écosystèmes tributaires de l'eau
Cible 6.a – D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation	**Indicateur 6.a.1** – Montant de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics
Cible 6.b – Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement	**Indicateur 6.b.1** – Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement

2. Suivi de l'ODD6

Afin d'évaluer les progrès réalisés par les pays pour l'atteinte les ODD d'ici à 2030, plusieurs initiatives de UN-Water ont été mises en place pour le suivi des indicateurs relatifs à l'ODD 6. Dans le cadre du projet « L'Eau dans le Monde que Nous Voulons »[1], un **Système d'Aide à la Décision (SAD-ODD),** encore appelé **Système de Soutien des Politiques (SSP-ODD)** (En anglais **SDG-PSS** pour **Policy Support System of SDG6**) a été mis en place en 2016.

Le SAD-ODD est un outil qui permet d'aider les décideurs à mesurer la mise en place d'un environnement favorable pour l'avancement de leurs pays à atteindre l'ODD6 en faisant le suivi, l'évaluation et le "reporting" jusqu'à l'année 2030. Cinq pays pilotes ont été impliqués : la Corée

[1] Projet mis en place en 2016 par l'Université des Nations Unies, l'Institut pour l'Eau, l'Environnement et la Santé (UNU-INWEH), Canada, avec le soutien financier de la Compagnie Coréenne pour l'Environnement (K-eco), le Ministère de l'Environnement Coréen et Le Bureau des Nations Unies pour le Développement Durable (UNOSD) en Corée du Sud.

du Sud, le Costa Rica, le Ghana, le Pakistan, et la Tunisie. Ces pays traduisent une représentativité des différentes régions et leurs situations hydriques et climatiques.

Cet outil comprend 6 composantes transversales qui s'appliquent à chacune des 6 cibles de l'ODD6, à savoir : **Finance**, **Capacité**, **Transparence/Intégrité**, **Genre**, **Politique/Institution** et **Réduction des Risques de Catastrophes/Résilience**. La composante **Etat** vient en sus pour renseigner sur les indicateurs des cibles.

En Tunisie, un groupe de travail multi-institutionnel a été constitué sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP) afin d'assurer durant la première phase (2017-2018) la contextualisation du SAD-ODD, et en 2ème phase (2019-2020) l'implémentation et l'alimentation du système pour l'évaluation de l'avancement de la mise en œuvre de l'ODD6 en Tunisie, en tenant compte des spécificités du contexte national. Une 3ème phase est en préparation pour l'année 2021.

Dans ce qui suit, un état de l'évolution des indicateurs des cibles 6.1, 6.2 et 6.3. (6.1.1, 6.2.1 et 6.3.1 et 6.3.2) de l'ODD6 en se référant aux résultats des travaux du groupe d'experts pour la composante Etat.

3. Etat des lieux

3.1 Indicateur 6.1.1 – Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité

L'indicateur 6.1.1 mesure la proportion de services d'eau potable « gérés en toute sécurité », c'est-à-dire un point d'eau amélioré répondant aux critères d'accessibilité, de disponibilité et de qualité, selon la définition donnée par les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces critères ont été élaborés en cohérence avec la définition du droit humain à l'eau potable.

En Tunisie, la population urbaine et rurale alimentée en eau potable a atteint 11,6 millions d'habitants en 2019 contre 7,5 millions en 1994, ce qui revient à une nette amélioration du taux de desserte qui est passé de 84,7% à 98,2%. Cette augmentation est le résultat des projets réalisés pour couvrir les zones rurales essentiellement les projets des axes de transfert (de Jendouba, de Béja, de Bizerte, de Sejnène, de Bouhajla, etc.), pour l'amélioration de la desserte en eau potable de ces zones En effet de taux de desserte en milieu rural est passé de 60,6% en 1994 à 94,5% en 2019 dont 53% sont assurés par la SONEDE et 41,5% par la DGGREE (systèmes transférés aux GDA pour une gestion participative). Il est prévu qu'à l'horizon 2030, le taux de desserte en eau potable atteigne 100% (Figure 1).

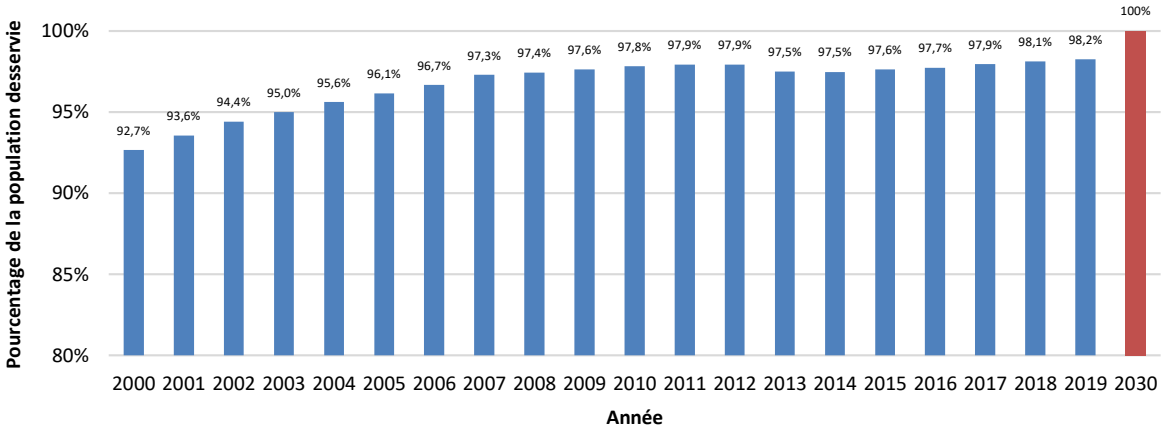

Figue 1. Evolution du pourcentage de la population desservie par l'eau potable en milieu urbain et rural (***Source :*** *Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux, SONEDE*)

L'amélioration de la desserte en eau des systèmes gérés par les GDA est tributaire des capacités et performances de gestion technique et financière de ces groupements. Les orientations futures sont essentiellement axées sur la mise en application de la Stratégie Nationale de Pérennisation des Systèmes d'Eau en milieu rural, la réalisation de projets pilotes pour introduire le secteur privé dans la gestion du service AEP et le transfert de la gestion des systèmes complexes à la SONEDE. L'amélioration de la desserte en eau des systèmes gérés par les GDA, est tributaire des capacités et performances de gestion technique et financières de ces groupements. Les orientations futures sont essentiellement axées sur la mise en application de la stratégie nationale de pérennisation de gestion des systèmes d'eau, la réalisation de projets pilotes pour introduire le secteur privé dans la gestion du service AEP et le transfert de la gestion des systèmes complexes à la SONEDE.

La disponibilité de la ressource en eau en termes de quantité mais aussi de qualité influe sur celle du service. Par ailleurs, d'autres problèmes affectent le service d'alimentation en eau potable à savoir la compétition entre les différents usages de la ressource, les pertes sur réseaux, la couverture des coûts de production, etc. Dans ce cadre, les transferts d'eau, le recours à la mobilisation de ressources alternatives dans les zones de rareté tel que le dessalement des eaux saumâtres ou des eaux de mer pourraient contribuer à la résolution du problème de disponibilité d'eau.

3.2. Indicateur 6.2.1 - Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, comprenant un équipement de lavage des mains avec de l'eau et du savon

L'indicateur de suivi 6.2.1 mesure la proportion des services d'assainissement gérés en toute sécurité qui est défini comme une installation sanitaire améliorée (selon la définition donnée par les OMD) et répondant à trois critères : i) un accès non partagé avec d'autres ménages, ii) Le traitement des excrétas sur place ou hors-site, en toute sécurité et iii) la présence d'un système de lavage des mains avec de l'eau et du savon.

En Tunisie, le taux de raccordement au réseau public d'assainissement dans le milieu urbain a évolué de 20,6% en 1975 à 86,1 % en 2019. Le taux de raccordement dans les zones d'intervention de l'ONAS a atteint 90,33 % en 2019. En outre, le nombre des abonnés au réseau de l'ONAS est passé de 123 mille abonnés en 1975 à 2058 mille abonnés en 2019.

En se référant aux résultats de suivi de l'ODD6 à travers le SAD-ODD, le pourcentage de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité raccordé au réseau public d'assainissement a atteint 62,0% en 2016 et 62,3% en 2017 (Figure 2). Le taux d'accès à l'assainissement amélioré (Assainissement collectif et individuel) est de 95% en 2014 (Source : recensement 2014). Quant au pourcentage de la population disposant d'équipements élémentaires pour se laver les mains à domicile, il a atteint 89,9% en 2016. Ce dernier est renseigné par les enquêtes MICS. Cette étude a été conduite en 2018 par l'INS avec l'assistance technique et financière de plusieurs organismes principalement l'UNICEF et l'Union européenne. Environ 12000 ménages ont été couverts pour mettre à jour 34 indicateurs qui renseignent sur les ODD.

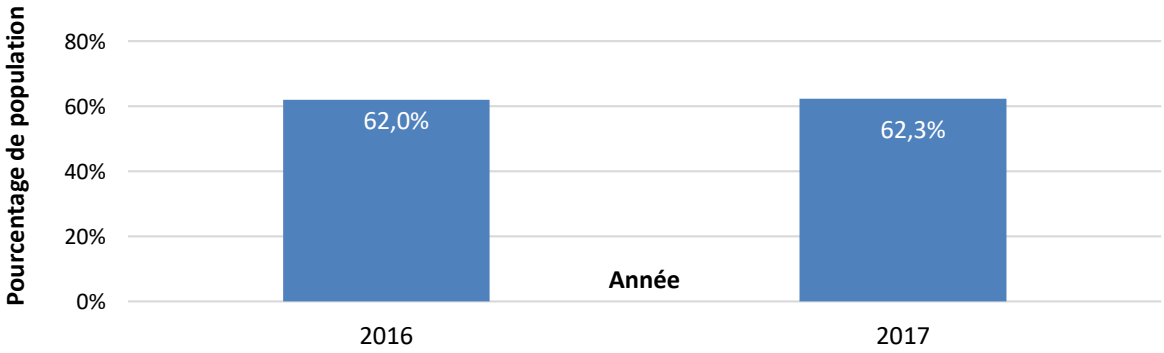

Figure 2. Proportion de la population raccordée au réseau public d'assainissement

(***Source*** *: Système d'appui à la décision de l'ODD6 (SAD-ODD*).

3.3 Indicateur 6.3.1 – Proportion des eaux usées traitées sans danger

L'indicateur 6.3.1 comprend deux sous-indicateurs :

- 6.3.1 a : Pourcentage des eaux usées domestiques traitées sans danger. Ce sous-indicateur mesure la proportion des eaux usées traitées sans danger (eaux d'égout traitées par des usines de traitement et eaux usées collectées par des installations sur site et traitées sur site ou récupérées, transportées et traitées hors site) par rapport à la production totale d'eaux usées domestiques, calculée d'après la consommation d'eau par les ménages (par personne).

- 6.3.1 b : Pourcentage des eaux usées industrielles traitées sans danger. Ce sous-indicateur mesure la proportion du volume d'eaux usées industrielles conformes aux réglementations et aux autorisations de déversement par rapport au volume total des eaux usées industrielles rejetées dans les égouts et dans l'environnement.

En Tunisie, on dénombre 122 stations d'épurations réparties sur l'ensemble du territoire en 2019, dont 112 stations pour le traitement des eaux usées provenant du milieu urbain, une seule station pour le traitement des eaux usées industrielles et 9 stations dans le milieu rural. Ces stations d'épuration traitent 284,4 millions m3 d'eaux usées par an sur un volume de 287,2 million m3 des eaux usées collectées, soit un taux de traitement de 99% (dans les communes prises en charge par l'Office National d'Assainissement, ONAS) et produit environ 111 mille tonnes de boues résiduaires.

En dépit des progrès enregistrés en matière d'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux services de l'assainissement, des efforts supplémentaires sont à déployer et des défis restent à lever pour atteindre les cibles relatives à l'ODD6. Les défis sont essentiellement liés à l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, à la qualité de l'eau, à la pollution et aux changements climatiques. En effet, il est difficile de transférer les ressources en eau du nord vers le sud du pays afin de garantir un accès universel à l'eau potable à un prix abordable. Cette opération nécessite des moyens et des technologies dont les coûts sont très élevés. De même, le taux de branchement au réseau public d'assainissement demeure inférieur à celui du taux de raccordement au réseau d'eau potable.

3.4 Indicateur 6.3.2 – Pourcentage de plans d'eau dont la qualité de l'eau est bonne

En Tunisie, le suivi de la qualité de l'eau est assuré à travers plusieurs programmes de surveillance sous la tutelle de différentes structures appartenant à plusieurs ministères. L'Agence Nationale pour la Protection de l'Environnement (ANPE), placée sous la tutelle du ministère chargé de l'environnement, fait le suivi régulier de la qualité des eaux de surface (rivières, barrages, lagunes et sebkhas) ainsi que les eaux souterraines. Le réseau national de surveillance de la qualité de l'eau (COPEAU) gère environ 455 points de surveillance en 2019. Les mesures effectuées dans les eaux

de surface concernent 180 points dans les rivières. Certains points de surveillance sont localisés au niveau des rejets et dans les eaux souterraines avec 160 points, 35 dans les barrages et 25 dans les lagunes et sebkhas.

La création du réseau COPEAU était une des résultantes d'une étude qui a porté sur l'actualisation de l'inventaire des principales sources potentielles de pollution des ressources hydriques et de la mise en place d'un réseau national de surveillance de la pollution hydrique. Le choix des emplacements des sites de surveillance s'est basé principalement sur la caractérisation de la vulnérabilité de la ressource en eau et l'identification des risques qui menacent les différents plans d'eau.

Jusqu'à présent, les indicateurs et indices de la qualité de l'eau à l'échelle nationale ne sont pas calculés. Le SAD-ODD a été l'occasion pour se pencher sur l'élaboration d'un indice qualité de l'eau suivant les guides méthodologiques élaborés par le système des Nations Unies pour faciliter la compréhension et l'élaboration des différents indices dans le cadre de l'atteinte des ODD, particulièrement l'ODD 6. Le point focal de l'ANPE se penche actuellement sur les bases de données élaborées dans les années 2017 à 2019, dans le cadre des activités du COPEAU, assisté par l'équipe de l'assistance technique de l'UN-Water, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP), ainsi que de GEMS Water, pour pouvoir reporter sur l'indice 6.3.2.

4. Références

- *Rapport annuel sur les indicateurs d'infrastructures, 2018.*
- *Rapport National Volontaire sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable en Tunisie. Forum Politique de Haut Niveau pour le Développement Durable New York-2019, Juillet 2019.*
- *Guide de l'ONU pour le suivi intégré de l'objectif de développement durable 6 concernant l'accès à l'eau et l'assainissement.*
- *Progrès relatifs au traitement des eaux usées. Mise à l'essai de la méthode de suivi et résultats préliminaires relatifs à l'indicateur 6.3.1 des ODD.*
- *Système d'appui à la décision de l'ODD6 (SAD-ODD) pour la Tunisie.*

Evolution de la documentation à l'ONAGRI : Etat actuel et améliorations futures

Elaboré par Said MASMOUDI

La documentation à l'ONAGRI présente une partie importante dans sa stratégie au vu de son utilité multiple qui concerne essentiellement l'enrichissement du système d'information de l'ONAGRI, la veille, le suivi de l'information et la capitalisation de celle-ci.

A/La veille informationnelle de la Documentation

-Elle consiste à la mise à jour d'Agri-Doc Sp@ce en actualités touchant l'agriculture tunisienne et surtout en documents, études etc.. collectés au sein des institutions sous tutelle du MARHP, mais aussi sur internet sur des sites officiels.

-Elle consiste aussi à numériser les « microfiches 18 mm » ancien format des documents collectés depuis 1981 en les convertissant au format « pdf », ceci afin de les mettre au fur et à mesure à la disposition de nos internautes sur la base de données du fonds documentaire de l'ONAGRI sur la plateforme OPEN DATA www.agridata.tn

Ainsi, l'internaute peut retrouver à tout moment le fonds documentaire sur l'OPEN DATA dite aussi agridata.tn ainsi que la plateforme "Agri-Doc Sp@ce" pour les nouveautés.

-En dernier lieu, une veille juridique compose la 3eme partie de cette veille informationnelle et qui se trouve sur le site web de l'ONAGRI à la rubrique « Législation agricole ». Les textes sont sur une base de données « JORTAGRI » et la veille donne toujours les 3 derniers textes juridiques publiés sur l'agriculture, ils apparaissent au dessus de la base.

B/ Avancement et nouveautés dans la documentation

En cette étape de mi novembre 2020,

1- Sur le fonds documentaire d'agridata.tn , nous sommes à 1553 documents et études numérisés (à partir des micro-fiches) sur un total 3453 édités par le Ministère de l'Agriculture (MARHP). Reste donc 1900 documents à numériser. Il est à noter que les périodes du Covid -19 et le travail sur une demi journée a eu des incidences sur le rythme de ces numérisations dont nous projetons la finalisation à fin 2021 mais les documents indisponibles en format «pdf » vu sur internet sont consultables sur place à l'ONAGRI.

2- Vient la seconde nouveauté qui consiste à mettre d'ici fin du mois de novembre 2020 toute la base de données depuis la création en 1981 du CNDA en ligne soit 21410 document dont bien entendu les 3553 du MARHP et dont les 1553 numérisés et disponibles en ligne sous forme « pdf ».

Apparaitront aussi sur la base d'autres documents disponibles à la bibliothèque de l'ONAGRI mais non numérisés pour diverses raisons « ISBN » en majorité ainsi non publiables sur internet. Il s'agit aussi des thèses et recherches qui sont devenus disponibles sur la plateforme www.birsa.agrinet.tn de l'IRESA et bien d'autres documents nationaux et internationaux qui se trouvent dans d'autres institutions que celles du Ministère de l'Agriculture et qui sont devenus publiées sur les sites web de ces institutions.

3- C'est pour cela que nous avons crée une rubrique sur Agridoc Sp@ce « autres bibliothèques en lignes » qu'elles soient nationales ou internationales ayant des publications agricoles concernant la Tunisie directement ou indirectement pour nos internautes aient le maximum de références sous leurs mains.

Tab 1 : Synthèse de la répartition des documents sur nos plateformes ONAGRI

Plateforme	Description	Nombre de documents	Mode d'accès
JORTAGRI	**Textes législatifs agricoles**	**5500**	http://www.onagri.nat.tn/jortagri
Fonds documentaire	**Documents nationaux et internationaux collectés**	**21535**	**Nous contacter sur** onagri@iresa.agrinet.tn
Fonds documentaire à numériser	**Documents édités par le MARHP***	**3553 (de 1981à2019)**	
Fonds numérisés	**Numérisation à l'ONAGRI des documents microfichés en format « pdf »**	**1553 à Octobre 2020**	http://www.agridata.tn/dataset/4455544/resource/ad21b30a-443d-4530-a2fe-8615b694c741 **Accès libre en format « pdf »**
Agri doc Sp@ce	**Plateforme web**	**125**	https://onagri.home.blog/

MARHP : Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche

***** Tous ces fonds seront insérés ensemble sur une seule base qui est le fonds documentaire et la mise à jour d'Agri-Doc Sp@ce se poursuivra.***

4- Pour Agridoc-Sp@ce et durant ce dernier trimestre l'accent a été mis sur trois points que voici :

   a. Enrichissement de la base avec des documents livres et études nationales et internationales ainsi que sur des actualités de 1ere importance : il s'agit de la veille informationnelle.

   b. Nous avons via notre service informatique exporté les documents sous Agridoc-Sp@ce (en langage dit « xtml » en format données ouvertes « CSV ». Nous espérons que d'ici fin Novembre 2020 ces données seront associées au Fonds documentaire précédent afin d'avoir une base de plus en plus complète alliant le fonds ancien et les nouveautés.

Ce fonds documentaire a atteint en début 2020 les « 21535 documents » sous forme de micro fiches en majorité dont 1618 consultable en ligne.

C/ La stratégie de la documentation

Après avoir arrêté le choix de l'ONAGRI sa véritable vocation et son attribution première, à savoir de disposer et donc de numériser les documents propres au Ministère de l'Agriculture et en vue d'éviter les doublons ou de reprendre le travail d'autres institutions. Nous disposons de 3 bases que nous allons d'ici mi décembre fusionner en une seule base et pour une meilleure visibilité un moteur de recherche existe déjà et nous garderons toujours la plateforme Agri-doc Space visualisée d'une manière moderne sur le web les nouveautés.

Notre objectif est de faire d'**Agri-Doc Sp@ce,** une référence nationale dans le domaine documentaire agricole en Tunisie.

Les dernières statistiques de visites montrent que la visibilité et le nombre de visites est en hausse ainsi que le nombre de documents vus aussi :

Tab 2 : Evolution du nombre de visites d'Agri-doc Sp@ce depuis son lancement

Mois	vues	visiteurs	Vues par visiteurs
Octobre 2020	**1052**	**223**	**4.72**
Septembre 2020	**629**	**127**	**4.95**
Août 2020	**852**	**122**	**6.98**
Juillet 2020	**512**	**75**	**6.83**
Juin 2020	**475**	**107**	**4.44**
Mai 2020	**228**	**76**	**3.00**
Avril 2020	**23**	**6**	**3.5**

Bonne évolution des visites de 23 pages vues au lancement en avril 2020, on est arrivé à 1052 pages vues au mois d'octobre 2020, et de 6 visiteurs on est à 223.

Quant à la moyenne des pages vues par visiteurs celle-ci est passée de 3.0 à 4.72 avec des pics en été aux environs de 6,8 à 6,9.

D/ Insertion de nouvelles rubriques sur Agri-doc Sp@ce

Un effort a été fait sur la veille documentaire en faisant le résumé de quelques livres sur un sujet d'actualité. A suivre.

Une rubrique à laquelle nous ne pouvons échapper est celle de l'agriculture et le Covid-19, il y a eu tant d'études de documents nationaux et internationaux sur le sujet que nous avons essayé de les collecter d'une manière la plus exhaustive que possible sous cette rubrique et un article de synthèse a été publié sur ONAGRI vigilance sur le sujet.

Une autre rubrique permanente sur les Société Mutuelles de Services a été créée pour montrer l'importance de ce mutualisme dans l'agriculture tunisienne et consiste selon nous un axe important dans la stratégie agricole notamment au vu que la majorité des agriculteurs ont de petites surfaces inférieures ou égales à 5 hectares.

Une autre rubriques dite « Actualité scoop-it » a été ajoutée, elle permet d'entrée dans des plateformes d'actualités mises à jour régulièrement voire quotidiennement sur un domaine. Nous avons dans cette première étape sélectionné pour vous :

- Actualités des marchés agricoles méditerranéens de MED AMINE
- Agro-écologie et Permaculture
- Agriculture nouvelle
- Agriculture et développement durable
- Terre et eau en région méditerranéenne
- Huile d'olive dans le monde (COI)

Nombreuses autres seront insérés dans les semaines à venir.

Puis une dernière rubrique dénommée « Autres bibliothèques agricoles en ligne » a été créée : 6 bibliothèques en ligne au niveau national et 5 autres au niveau international pour un enrichissement à nos internautes. D'autres seront insérées dans l'avenir.

Une nouvelle plateforme d'information et de réseautage pour la facilitation des exportations des produits agricoles sera développée à l'ONAGRI

Action	Plateforme de veille et de réseautage pour la facilitation des exportations de produits agricoles
Justification	- Impact négatif de la crise liée au COVID-19 (baisse de la demande, restrictions de transport, difficultés logistiques, et fermetures des frontières) sur l'exportation des produits agricoles (produits de la pêche, dattes, fruits et légumes). + Répercussions significatives sur les revenus des producteurs et autres opérateurs à court et moyen terme. - Manque de partage d'information et de coordination entre les acteurs chargés de l'exportation - Perturbation des procédures à l'export - Mettre à la disposition des professionnels une cellule de veille et d'intelligence économique afin de bien apprécier les risques et les opportunités. - Assurer la coordination entre exportateurs et producteurs à travers le réseautage, la communication et la facilitation des procédures d'exportation des produits agricoles.
Objectifs	- Mettre en place une plateforme digitale, permettant de faciliter l'accès à l'information et aux procédures d'exportation pour les opérateurs, ainsi que le réseautage et la communication
Description de l'action	**Phase 1** : Analyse de l'existant et spécifications des besoins **Phase 2** : Conception de l'architecture et de la base des données et validation de la maquette web de l'application **Phase 3** : Développement de la plateforme **Phase 4** : Test et validation et mise en production de la solution **Phase 5** : Formation et transfert des compétences vers les différents intervenants
Activités réalisées	Phase 1 : Analyse de l'existant et spécifications des besoins (en cours)
Point focal / coordinateur	ONAGRI
Acteurs impliqués	- Groupements interprofessionnels - ONH, DGSVCIA, DGSV, DGPA, DGEDA (bureau de facilitation des exportations) - CEPEX, PACKTEC, GICA - Fédérations Huile d'olive, UTAP, UTICA - Ministères du commerce - Ministère du transport - Ministère de l'industrie - Les banques - Les ambassades (Ministère des affaires étrangères)
Partenaires (organismes internationaux)	FAO PAM
Budget	Estimation : 110 000 DT
Date de démarrage	Novembre 2020
Durée prévue / délai	6 mois

Nouvelles publications

– ONAGRI Vigilance : trois numéros (Octobre , Novembre et Décembre 2020) cliquer ici

– La Balance alimentaire à fin Septembre, Octobre et Novembre 2020. cliquer ici

-Le Tableau de bord de l'ONAGRI à fin Octobre 2020. cliquer ici

– Flash sur la filière avicole (Juin 2020) cliquer ici

– تطور التزويد و الأسعار لأهم المواد الفلاحية لشهر أوت, سبتمبر , أكتوبر و نوفمبر 2020 cliquer ici

– Notes quotidiennes sur l'approvisionnement et les prix du marché de gros de Bir El Kasaa cliquer ici

– Marché mondial des céréales : متابعة الأسواق العالمية :ملخص تطور الأسعار العالمية للحبوب خلال شهر سبتمبر , أكتوبر ونوفمبر 2020 cliquer ici

-Investissements Agricoles : Août et Novembre 2020 cliquer ici

Afin d'améliorer notre service, n'hésitez pas à nous faire parvenir tous vos commentaires et suggestions par email :

onagri@iresa.agrinet.tn.

Vous pouvez aussi nous envoyer votre adresse email pour recevoir l'ensemble des publications récentes.

Plateforme Open Data

www.agridata.tn

Observatoire National de l'Agriculture

30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis

*Site Web: http://**www.onagri.tn***

Téléphone (+216) 71 801 055/478

Télécopie : (+216) 71 785 127

E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn

ISSN 23822953